

DELEGATION DE SIGNATURE

La Présidente directrice générale de l'Agence nationale de la recherche,

Vu le décret n° 2006-963 du 1^{er} août 2006 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Agence nationale de la recherche, modifié par décret n° 2014-365 du 24 mars 2014 ;

Vu le décret du Président de la République en date du 8 juillet 2024 nommant Madame Claire GIRY en tant que Présidente Directrice Générale de l'Agence nationale de la recherche ;

Vu la nomination de Madame Daniela FLORIANI en date du 17 mars 2025 en tant que Directrice des Grands Programmes d'Investissement de l'Etat de l'Agence Nationale de la Recherche ;

Vu le contrat de travail établi au 17 mars 2025 portant nomination de Madame Liz PONS au poste de responsable suivi des Grands programmes d'investissement de l'état de l'Agence nationale de la recherche.

Décide :

Article 1 : Délégation est donnée à Madame Liz PONS, responsable suivi des Grands Programmes d'investissement de l'état de l'Agence Nationale de la Recherche, à l'effet de valider au nom de Madame Daniela FLORIANI tous les actes (commandes, service fait, demande de versement en dépenses et en recettes) dans SIBC sans limitation de montant.

Article 2 : Cette délégation est applicable à compter du 25 août 2025.

Paris, le 25 août 2025

La Présidente directrice générale,

Claire GIRY